

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session du 05 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre, le Conseil municipal s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Mr Maurice CHOPIN, Maire, à la suite de la convocation en date du 30 novembre 2024.

Étaient présents : Mesdames Messieurs Maurice CHOPIN, Caroline BERTHOLET, Rui DA SILVA SANTOS, Martine FERRANDON, Pauline MELOUX-GARAVAGLIA, Sylvain PRUGNEAU, Stéphanie VISINONI.

Étaient excusées : Madame Carine BOUCHON. Messieurs Emmanuel DUFOUR représenté par M. PRUGNEAU et Marc-Anthony LINDRON.

Madame Martine FERRANDON a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

Décisions prises par délégation du maire :

- Néant

❖ Travaux de rénovation énergétique : résultats analyse des offres et choix des entreprises

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R 2123-1 et suivants ;

Vu l'avis d'appel à la concurrence publié le 08 octobre 2024 relatif aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments de l'école et de l'agence postale communale

Considérant les offres reçues par lot

Considérant l'analyse des candidatures et l'examen des offres par le cabinet LMN architectes, maître d'œuvre, a permis un classement des offres pour permettre l'attribution des marchés.

Il est proposé l'attribution des marchés, suivant un classement établi d'après les critères d'attribution communs à tous les lots : le prix (40 %) et la valeur technique et ses sous-critères (60 %).

A vu de cette analyse des offres, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants.

1. Il est décidé d'attribuer les lots aux soumissionnaires :

Lot 1 – maçonnerie : attribué à LASSOT pour un montant de 56 455,02 € HT

Lot 2 – couverture zinguerie : attribué à CHANTEL pour un montant de 21 928,64 € HT

Lot 3 – menuiseries PVC et bois (aucune offre, reconsultation en direct) : attribué à FOURNIER pour un montant de 28 768,36 euros HT

Lot 4 – menuiseries aluminium : attribué à ALUMETAL pour un montant de 3 710,00 € HT

Lot 5 – plâtrerie isolation peinture : attribué à XAVIER pour un montant de 47 423,48 € HT

Lot 6 – flocage : attribué à BATI'ISOL pour un montant de 2 400,00 € HT

Lot 7 – carrelage faïence : attribué à DE MIRANDA PRADILLON pour un montant de 4 733,75 € HT

Questions diverses

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux évoquent les sujets suivants :

1. Travaux de rénovation énergétique 2^{ème} phase : les entreprises devront être retenues au plus tard le 1^{er} mars 2025 pour pouvoir maintenir l'attribution de subvention du Conseil Départemental. Une réunion a eu lieu avec l'architecte et les techniciens ce jour afin d'établir un avant-projet définitif dans les meilleurs délais.
2. Projet Sensibilis'Haies + Conseil Départemental : rendez-vous avec les membres de la commission Fleurissement pour déterminer les lieux et le nombres d'arbres à implanter.
3. Distribution des bulletins municipaux
4. Questionnement sur l'entretien du cimetière pour l'an prochain et la tonte de la digue (pente)

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à vingt et une heures,
Et ont signé les membres présents,